

AG -28/L01/2024

ASSOCIATION LE POTAGER DE FLORA

Siège social : Montpellier

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 28/01/2024

Présents : Marie-Edith Celle, Yudith Cabeza, Elise Pillet, Sarah Camara, Ange Valnet et Alain Guenet

Début séance : 11h20

Les membres de l'association « Le Potager de Flora » se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation faite par le Président.

L'Assemblée Générale est présidée par Mr Ange Valnet en sa qualité de Président. Le Président constate que l'Assemblée Générale réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée:

- lecture du bilan moral 2023 ;
 - Présentation des comptes ;
 - Vote des comptes ;
 - Renouvellement du bureau ;
- élection du bureau;
- Perspectives 2024 ;
 - Questions diverses.

Les membres reconnaissent que les documents requis leur ont été préalablement communiqués, notamment:

- Le rapport moral 2023;
- le rapport financier.

Résumé du bilan moral 2023 :

Point positifs : - livraison de 4 bacs et d'une caisse à outils par ACM ;

-Actualisation de la convention (surface du terrain alloué) ;

- Exemption des frais de gestion par le crédit mutuel (qui héberge le compte de l'association) ;
- Fort engagement des adhérents qui pour certains ont contribué financièrement au fonctionnement de l'association ;
- Nouveaux adhérents, très actifs pour ne citer qu'Elise, Yudit, Fati,etc ;
- Ambiance conviviale, participative, fédératrice ;
- Animations : formation, chasse aux œufs, fête des voisins

Points d'amélioration : - livraison du terreau tardive décalant le démarrage des activités saisonnières du potager (semence, etc) ;

- Prise en compte /étude d'une requête de subvention notamment pour le règlement annuel de l'assurance ;
- Sensibilisation au compostage est nécessaire ;

La discussion générale est ensuite ouverte. Le Président de séance fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Le bilan moral 2023 est adopté par l'assemblée des membres à l'unanimité.

Présentation et vote des comptes 2023 (Cf. annexe bilan financier) :

Le bilan de l'association est positif. La colonne Avance est supprimée en 2024.

On relève que Mr Valnet et Mr Guenet effectuent des achats sans requête de remboursement. Aussi, des adhérents procèdent à des dons permettant par exemple de financer l'assurance. La règle de confidentialité a été adoptée pour ces donations.

Le renouvellement des adhésions est désormais accessible en ligne sur le site de l'association.

Le bilan financier présenté par Mr Guenet est adopté par l'assemblée des membres à l'unanimité.

Renouvellement du bureau – élection :

Ange Valnet : Président

Alain Genet : Trésorier

Sarah Camara : secrétaire

Yudit Cabeza ? : Conseiller technique

Le bureau est élu à l'unanimité.

Perspectives :

- Maintien du tarif de l'adhésion : 10€
- Poursuite recherche de sources de financement (ACM, Métropole Montpellier subvention, fond privé) pour les activités du Potager et son fonctionnement
- Dépenses prévisionnelles : petits matériels, brouette, broyeur, graines, terreau, etc
- Suggestion d'animations (sous couvert de l'obtention de subvention ou /et d'un moyen de financement type participation libre ou fixation d'un seuil minimum) : pérennisation Chasse aux œufs, relance fête des voisins, petit concert, spectacle, atelier de préparation aux semis, etc
- Proposition : possibilité d'ajouter un lien sur Hello Asso facilitant les donations. Le trésorier communiquera le RIB aux adhérents.
- Possibilité d'ouvrir le Potager de Flora à de nouveaux adhérents d'autres résidences à échanger avec Mme Landrieux.
- Rendre accessible le compost à tous les résidents ACM du quartier.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h30

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par le bureau.

Le Président

“Prénom et Nom”